

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E4 E2 E1 E5 E3 E6
10.8km 12km 10.8km

courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 48 cm (format 2xA3)

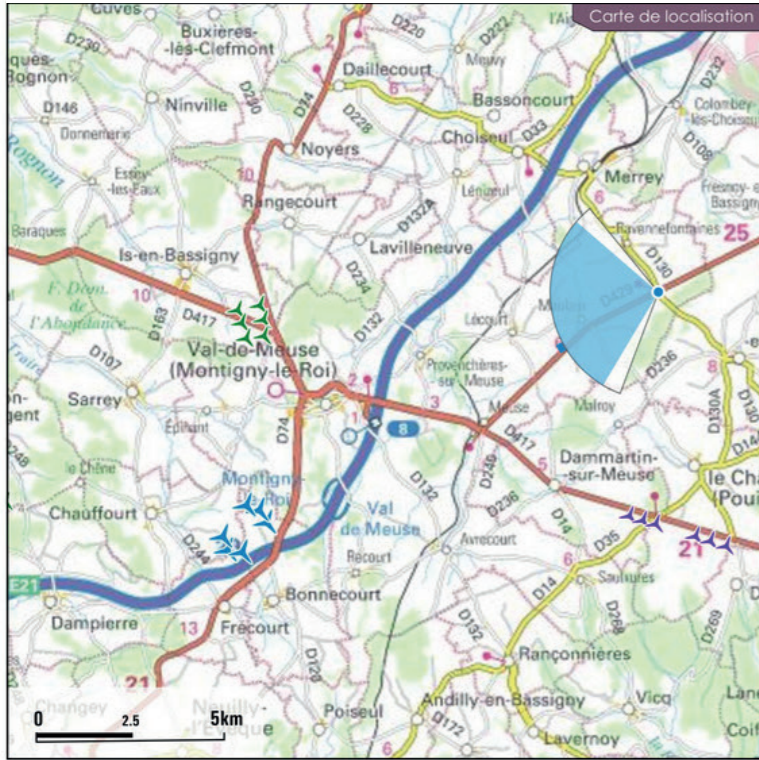


Eclairez le photomontage de manière à distinguer les nuances dans les basses et hautes lumières



Réalisé par Géophom





Commentaires paysagers

ENJEU : AXE DE CIRCULATION + CUMUL EOLIEN.

IMPACT :

A cette distance, la côte du plateau de Nogent est nettement perceptible et apparaît sous la forme d'une longue ligne sombre qui marque l'horizon. L'ensemble du contexte éolien apparaît visuellement sur cette côte, donnant l'image d'une relative homogénéité d'échelle, qui ne s'impose pas aux premiers plans du paysage.

=> **IMPACT FAIBLE.**

Photographie

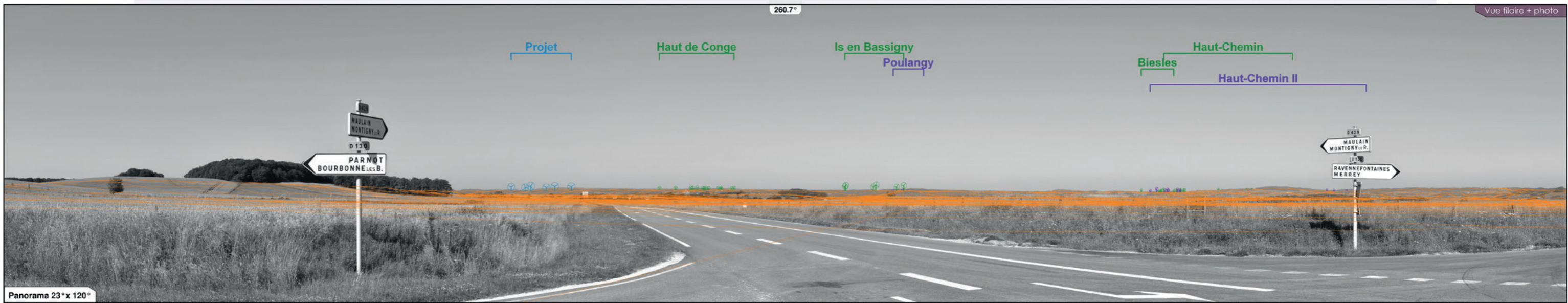
Projection panorama : Cylindrique
 Coordonnées | Altitude Lambert 93: 894993, 6772506 | 394
 Vitesse | ISO | focale : 1/500 | 160 | 42 mm (24x36)
 Date & Heure : 20/06/2018 10:02
 Eclairage : Arrière

Eoliennes

Nombre d'éoliennes : 6
 Modèle machine : GE130-150
 Dimensions mat | rotor | hauteur totale : 85m | 130m | 150 m
 Orientation rotor face à l'observateur : 61.7°
 Éolienne la plus proche : E04 (12.1km - 241.2°)
 Éolienne la plus éloignée : E01 (13.4km - 240.7°)

Légende: ■ Projet ■ Parcs construits ■ Projets en instruction avec avis d'AE

Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante



Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E2 E1 E4 E3 E5 E6
13.1km 12.1km 12.1km 12.4km

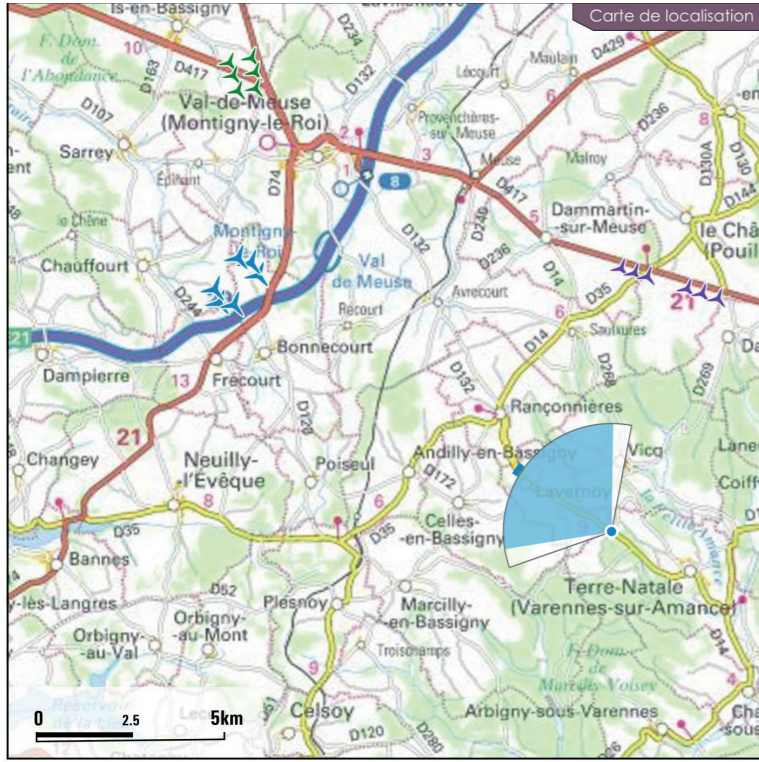
courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 48 cm (format 2xA3)



Eclairez le photomontage de manière à distinguer les nuances dans les basses et hautes lumières







Commentaires paysagers

ENJEU : AXE DE CIRCULATION.

IMPACT :

Depuis l'unité paysagère des collines de l'Amance Apance, on perçoit également la côte du plateau de Nogent qui apparaît sous la forme d'une longue ligne sombre marquant l'horizon. Le projet éolien de Bonnacourt - Chauffourt n'apparaît que sous la forme de bouts de pales et disparaît rapidement derrière les masses boisées qui se situent dans les plans intermédiaires.

=> **IMPACT FAIBLE.**

Photographie

Projection panorama : Cylindrique
 Coordonnées | Altitude Lambert 93: 893970, 6759488 | 382
 Vitesse | ISO | Focale : 1/500 | 160 | 42 mm (24x36)
 Date & Heure : 20/06/2018 11:18
 Eclairage : Arrière

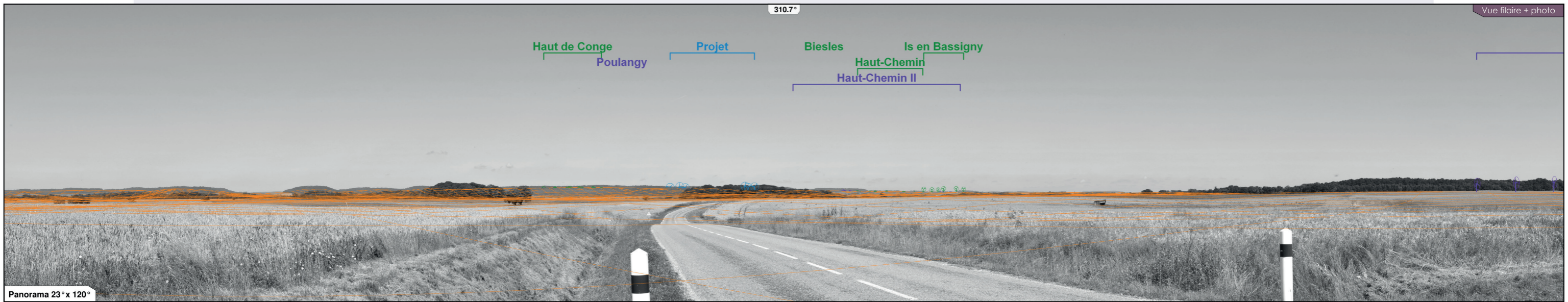
Eoliennes

Nombre d'éoliennes : 6
 Modèle machine : GE130-150
 Dimensions mat | rotor | hauteur totale : 85m | 130m | 150 m
 Orientation rotor face à l'observateur : 125.2°
 Éolienne la plus proche : E04 (11.6km - 307.7°)
 Éolienne la plus éloignée : E03 (12.4km - 303.2°)

Légende:

- Projet
- Parcs construits
- Projets en instruction avec avis d'AE

Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante



Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E1 E2 E3
12.1km 12.4km

E4 E6 E5
12km

courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 48 cm (format 2xA3)

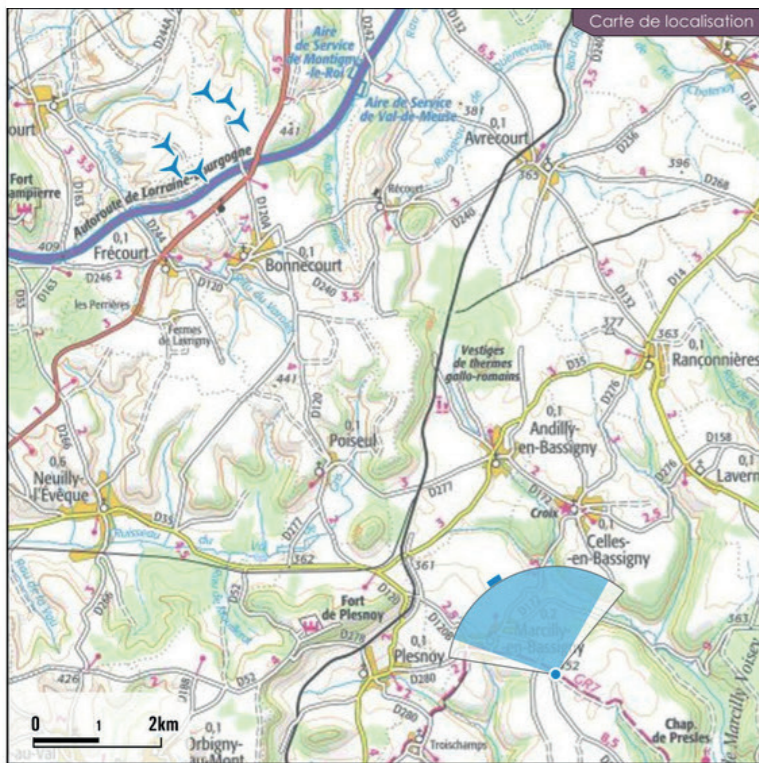


*Eclairer le photomontage de manière à distinguer
les nuances dans les basses et hautes lumières*



Réalisé par Géophom





Commentaires paysagers

ENJEU : PATRIMOINE (grange dimière MH en centre bourg).

IMPACT :

Le projet éolien n'est pas perceptible car les longues côtes boisées du Bassigny limitent l'étendue des champs de vision et créent un fond de décor sur lequel se détachent les structures végétales des premiers plans. Par ailleurs, il n'y a pas de relation de covisibilité avec la grange dimière, qui n'est pas perceptible car elle est située en centre bourg.

=> **IMPACT NUL.**

Photographie

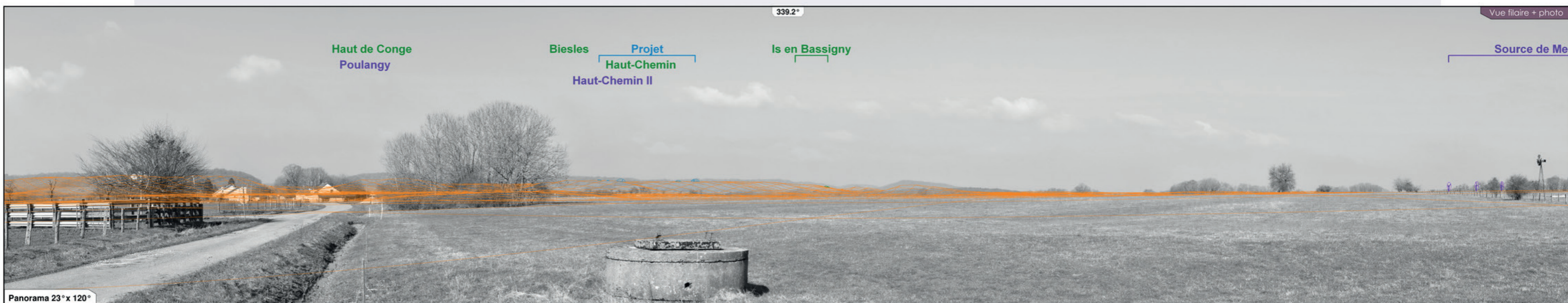
Projection panorama : Cylindrique
 Coordonnées | Altitude Lambert 93: 889517, 6757606 | 352
 Vitesse | ISO | Focale : 1/500 | 160 | 42 mm (24x36)
 Date & Heure : 21/02/2018 13:24
 Eclairage : Arrière

Eoliennes

Nombre d'éoliennes : 6
 Modèle machine : GE130-150
 Dimensions mat | rotor | hauteur totale : 85m | 130m | 150 m
 Orientation rotor face à l'observateur : 148.5°
 Éolienne la plus proche : E02 (9.7km - 326.4°)
 Éolienne la plus éloignée : E06 (10.7km - 330.7°)

Légende: ■ Projet ■ Parcs construits ■ Projets en instruction avec avis d'AE

Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante



E01 10km
 E02 9.7km
 E06 10.7km
 E04 10km

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



E1 E3 E2
10km 9.7km

E6 E5 E4
10.7km 10km

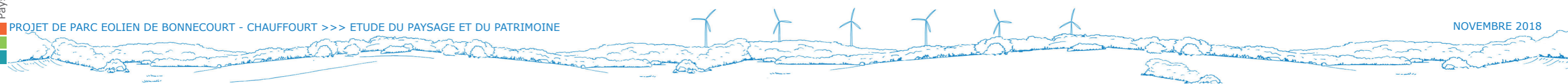
courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 48 cm (format 2xA3)

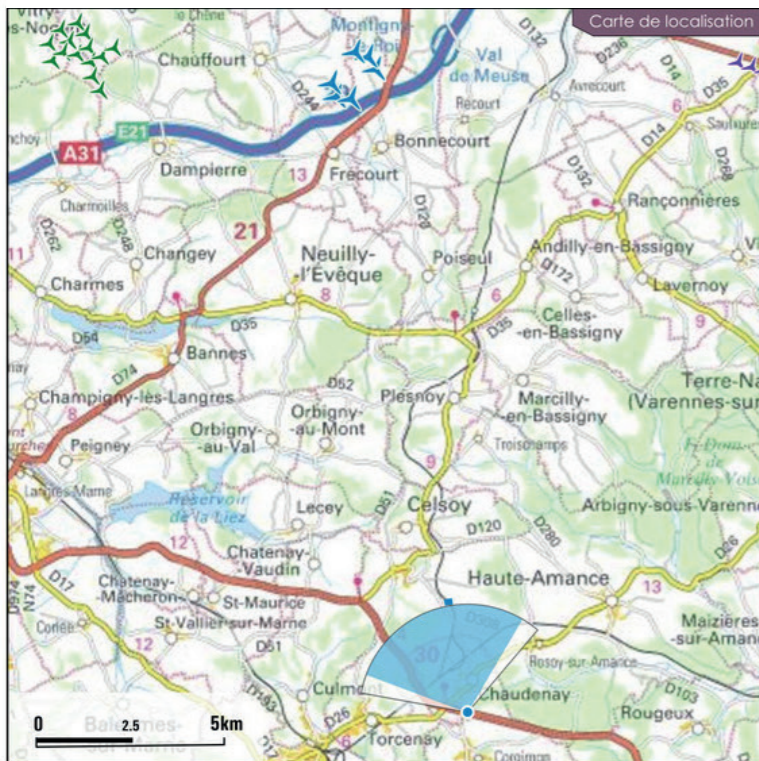


Réalisé par Géophom

*Eclairer le photomontage de manière à distinguer
les nuances dans les basses et hautes lumières*







Commentaires paysagers

ENJEU : GRAND PAYSAGE.

IMPACT :

La N19 est un axe de circulation structurant à l'échelle régionale et constitue un axe majeur de découverte du paysage. Les champs de vision sont larges et très profonds à la faveur de nombreux dénivelés, qui mettent en valeur la structure paysagère du Bassigny et de l'Amance Apance. Les côtes boisées referment ainsi les champs vision en direction du projet éolien.

=> **IMPACT NUL.**

Photographie

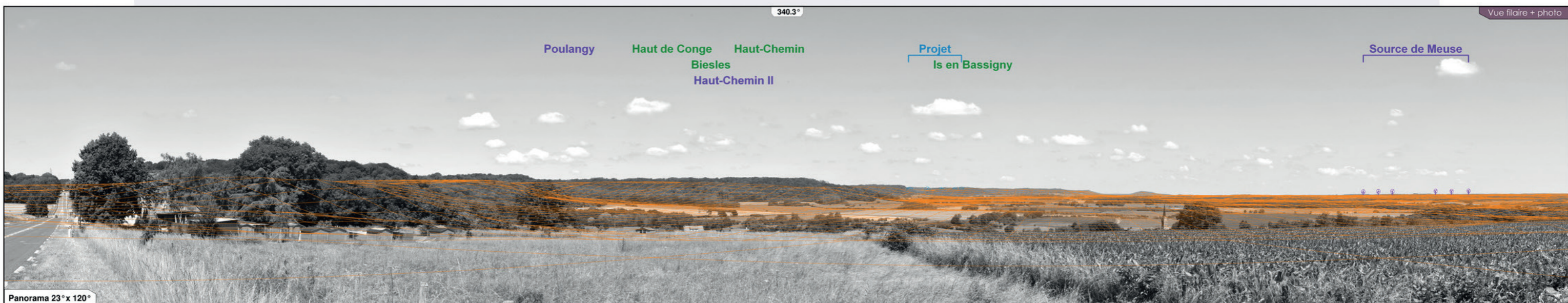
Projection panorama : Cylindrique
 Coordonnées | Altitude Lambert 93: 886979, 6749153 | 348
 Vitesse | ISO | focale : 1/500 | 160 | 42 mm (24x36)
 Date & Heure : 20/06/2018 12:05
 Eclairage : Arrière

Eoliennes

Nombre d'éoliennes : 6
 Modèle machine : GE130-150
 Dimensions mat | rotor | hauteur totale : 85m | 130m | 150 m
 Orientation rotor face à l'observateur : 171.6°
 Éolienne la plus proche : E02 (16.7km - 351.0°)
 Éolienne la plus éloignée : E06 (17.9km - 352.1°)

Légende: ■ Projet ■ Parcs construits ■ Projets en instruction avec avis d'AE

Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante



E03 17.2km | E04 17.3km

Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



courbé sur un arc de cercle de 100° à une distance de 48 cm (format 2xA3)



E3 E1 E2 E6 E5 E4
17.2km 16.7km 17.3km

Eclairer le photomontage de manière à distinguer les nuances dans les basses et hautes lumières



II - EVALUATION DES EFFETS PRODUITS PAR LE PARC EOLIEN

II-F. SYNTHÈSE DES IMPACTS / POINTS DE VUE ETUDIÉS

No PDV	Localisation	Type d'enjeu	Élément de patrimoine concerné par le photomontage	IMPACT
AIRE D'ETUDE IMMEDIATE				
1	CHAUFFOURT PLATEAU DE SEGRE	SITE PANORAMIQUE / TOURISME		
2	CHAUFFOURT CENTRE	CADRE DE VIE PROCHE		
3	CHAUFFOURT CENTRE FONTAINE	CADRE DE VIE PROCHE		
4	CHAUFFOURT SORTIE NORD	CADRE DE VIE PROCHE		
5	SARREY	CADRE DE VIE PROCHE + PATRIMOINE	Eglise de Sarrey	
6	EPINANT	CADRE DE VIE PROCHE		
7	FERME DES CHARMES	CADRE DE VIE PROCHE		
8	D74 MONTIGNY LE ROI	AXE DE CIRCULATION		
9	MONTIGNY LE ROI / A31	AXE DE CIRCULATION FREQUENTE		
10	A31 AIRE DE SERVICE	AXE DE CIRCULATION FREQUENTE		
11	D74 BONNECOURT	AXE DE CIRCULATION		
12	FRECOURT VALLON	CADRE DE VIE PROCHE		
13	FRECOURT	CADRE DE VIE PROCHE		
14	BONNECOURT CENTRE	CADRE DE VIE PROCHE		
15	BONNECOURT	CADRE DE VIE PROCHE		
AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE				
16	RECOURT	CADRE DE VIE PROCHE		
17	AVRECOURT	GRAND PAYSAGE		
18	D417 DAMMARTIN SUR MEUSE	AXE DE CIRCULATION + CUMUL EOLIEN		
19	PROVENCHERES SUR MEUSE	PATRIMOINE	Eglise de Provenchères-sur-Meuse	
20	D417 X D74	AXE DE CIRCULATION + CUMUL EOLIEN		
21	IS EN BASSIGNY D417	AXE DE CIRCULATION		
22	NOGENT	CADRE DE VIE		
23	POINSON LES NOGENT	CADRE DE VIE PROCHE		
24	CHARMOILLES	CADRE DE VIE		
25	CHANGEY	PATRIMOINE	Eglise de Changey	
26	D74 ENTRE BANNES ET FRECOURT	AXE DE CIRCULATION		
27	NEUILLY L'EVEQUE	PATRIMOINE + CADRE DE VIE	Eglise de Neuilly-l'Evêque	
28	D120	GRAND PAYSAGE		

No PDV	Localisation	Type d'enjeu	Élément de patrimoine concerné par le photomontage	IMPACT
AIRE D'ETUDE ELOIGNEE				
29	D188 / CHATENAY VAUDIN	AXE DE CIRCULATION + GRAND PAYSAGE		
30	FORT DE COGNELOT	PATRIMOINE	Fort de Cagnolot	
31	CORLEE	SITE PATRIMONIAL LANGRES	Site de Langres / remparts	
32	ST GEOSMES D974	PATRIMOINE	Eglise de Saint-Geosmes	
33	LANGRES RAMPART NORD	PATRIMOINE EMBLEMATIQUE	Site de Langres / remparts / points de vue panoramiques	
34	LANGRES RAMPART NORD OUEST	PATRIMOINE EMBLEMATIQUE + CUMUL EOLIEN	Site de Langres / remparts / points de vue panoramiques	
35	N19 NORD LANGRES	CIRCULATION	Site de Langres / remparts	
36	CHAMPIGNY LES LANGRES	PATRIMOINE	Eglise de Champigny	
37	ROLAMPONT	GRAND PAYSAGE	Pont romain	
38	MANDRES LA COTE	CUMUL EOLIEN		
39	AGEVILLE	GRAND PAYSAGE + CUMUL EOLIEN		
40	BUXIERES LES CLEFMONT	PATRIMOINE	Eglise de Buxières	
41	CLEFMONT	AXE DE CIRCULATION		
42	BASSONCOURT	GRAND PAYSAGE + PATRIMOINE	Eglise de Bassoncourt	
43	CHOISEUL TABLE ORIENTATION	GRAND PAYSAGE + PATRIMOINE	Eglise de Choiseul	
44	A31	AXE DE CIRCULATION + CUMUL EOLIEN		
45	D429 X D130	AXE DE CIRCULATION + CUMUL EOLIEN		
46	D14 LAVERNOY	AXE DE CIRCULATION		
47	MARCILLY EN BASSIGNY	PATRIMOINE	Grange dimière (centre bourg)	
48	N19 CHAUDENAY	GRAND PAYSAGE		

IMPACT NUL

IMPACT FAIBLE

IMPACT MODERE

IMPACT FORT

IMPACT TRES FORT

II - EVALUATION DES EFFETS PRODUITS PAR LE PARC EOLIEN

II-G. SYNTHÈSE CARTOGRAPHIQUE DES IMPACTS

CONTEXTE EOLIEN

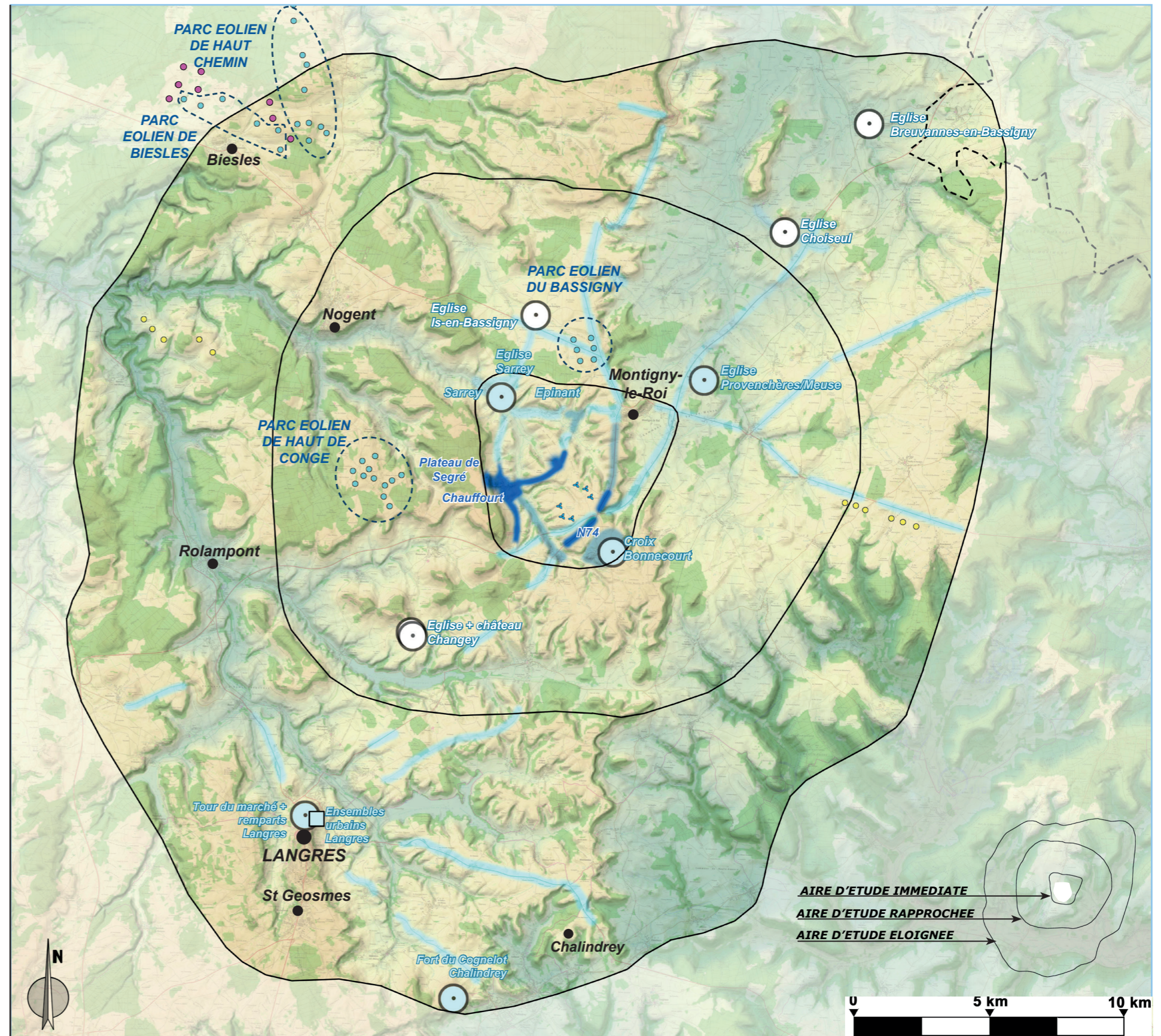
- **Eoliennes en service**
- **Eoliennes autorisées**
- **Eoliennes en cours d'instruction**
- ✈ **Eoliennes du projet de Bonnacourt - Chauffourt**

SYNTHÈSE DES IMPACTS SUR LE PATRIMOINE PROTÉGÉ

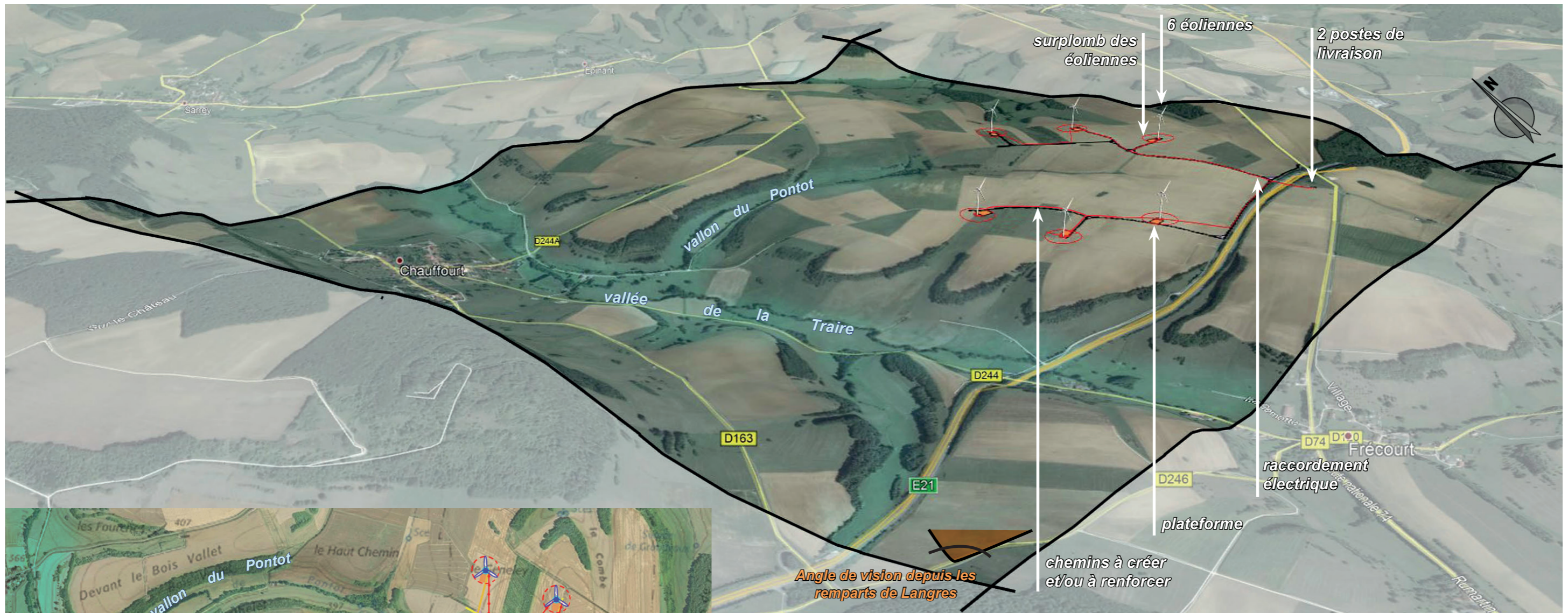
- **Monument historique protégé**
-> Impact nul
- **Monument historique protégé**
-> Impact faible
- **Monument historique protégé**
-> Impact moyenne
- **Monument historique protégé**
-> Impact forte
- **Site classé ou inscrit**
-> Impact faible

SYNTHÈSE DES IMPACTS SUR LE PAYSAGE

- **Impact nul**
- **Impact faible**
- **Impact moyen**
- **Impact fort**



III-A. ELEMENTS CONSTITUTIFS DU PARC EOLIEN



Angle de vision depuis les remparts de Langres

Ci-dessus : modelé de terrain localisant les éoliennes du projet de Bonnacourt - Chauffourt, ainsi que les éléments constitutifs du parc éolien. Ci-contre, plan des aménagements.



ELEMENTS TECHNIQUES FIGES

Certains éléments peuvent difficilement faire l'objet de recommandations dans une optique d' « optimisation paysagère », car ils ne peuvent répondre qu'à des normes techniques, parmi eux : le dimensionnement des fondations, les largeurs de chemins et les angles de girations pour les engins, les plateformes pour la construction des éoliennes ...

ELEMENTS POUVANT FAIRE L'OBJET D'OPTIMISATIONS PAYSAGERES

D'autres composantes peuvent faire plus facilement faire l'objet de recommandations dans un souci de meilleure « intégration paysagère », parmi elles :

- > les matériaux constitutifs des chemins et leurs accotements,
- > la localisation des postes de livraison, leur aspect esthétique ...

III-B. MESURES D'EVITEMENT

EVITER LES DEBOISEMENTS ET LES ARRACHAGES DE HAIES

Le travail de composition paysagère a permis de proposer une variante de moindre impact paysager à l'échelle du grand paysage, notamment depuis les remparts de Langres. Le travail parallèle à une échelle plus locale, a permis de ménager des retraits par rapport aux lieux de vie et aux points de vue proches.

Il a également permis de positionner les éoliennes finement afin d'épargner les quelques structures végétales existantes autour du site (bosquets sur les coteaux de la vallée de la Traire, linéaires de haies et micro boisements sur le plateau).

EVITER AU MAXIMUM LA CREATION DE NOUVEAUX CHEMINS

Le réseau routier local, départemental ou national est utilisé par les convois exceptionnels pour acheminer les éléments des éoliennes sur le site d'implantation au moment du chantier.

A l'intérieur du parc, le réseau de chemins existants est privilégié pour desservir les éoliennes et minimiser la création de nouvelles pistes. Les voies existantes sont restaurées et améliorées afin de rendre possible le passage des convois exceptionnels.

Le passage des engins de chantier et des convois exceptionnels nécessite une bande roulante de 4.5 m de large en ligne droite, et élargie dans les virages. La bande roulante aura la structure nécessaire pour supporter le passage des convois. Les chemins seront empierrés par ajout de matériaux naturels qui sont compactés par couche afin de supporter le passage d'engins très lourds.

Des accotements seront conservés de chaque côté de la piste. Ils permettront d'y construire les tranchées dans lesquelles seront installés les câbles électriques et autres réseaux. Cette largeur d'accotement permet également de rattraper les éventuels dénivelés du terrain. Ces accotements pourront se revégétaliser naturellement.

Seule la moitié des éoliennes nécessite la création de linéaires d'environ 200 m permettant de relier le chemin existant renforcé au pied des mâts, l'autre moitié présentant l'avantage d'être localisé directement en bordure de chemin existant.

Il est préconisé d'utiliser les matériaux locaux, qui offriront la même esthétique que les chemins existants (matériaux calcaires).

EVITER LA PRESENCE DE LIGNES ELECTRIQUES PAR UN ENFOUISSEMENT DES RACCORDEMENT INTER-EOLIENNES

Opérations d'enfouissement des réseaux :

Les lignes électriques nécessaires au transport de l'énergie des éoliennes vers le point de livraison au réseau sont entièrement mises en souterrain. C'est également le cas du réseau de communication par fibre optique et de mise à la terre.

Ouverture de tranchée : réalisée à l'aide d'une trancheuse, elle est creusée sur un des accotements de 75 cm de large de la piste, sur environ 1 m de profondeur et 50 cm de largeur.

Par ailleurs, le raccordement au réseau est basé sur le même principe.

Fermeture de tranchée : une fois le câble déroulé dans la tranchée celle-ci est rebouchée et compactée et le bas côté est remis en état. L'intégralité des matériaux extraits est régalé sur place afin d'éviter leur évacuation.

=> On peut conclure à l'évitement d'impact paysager puisque les réseaux sont souterrains.

III-C. MESURES DE REDUCTION

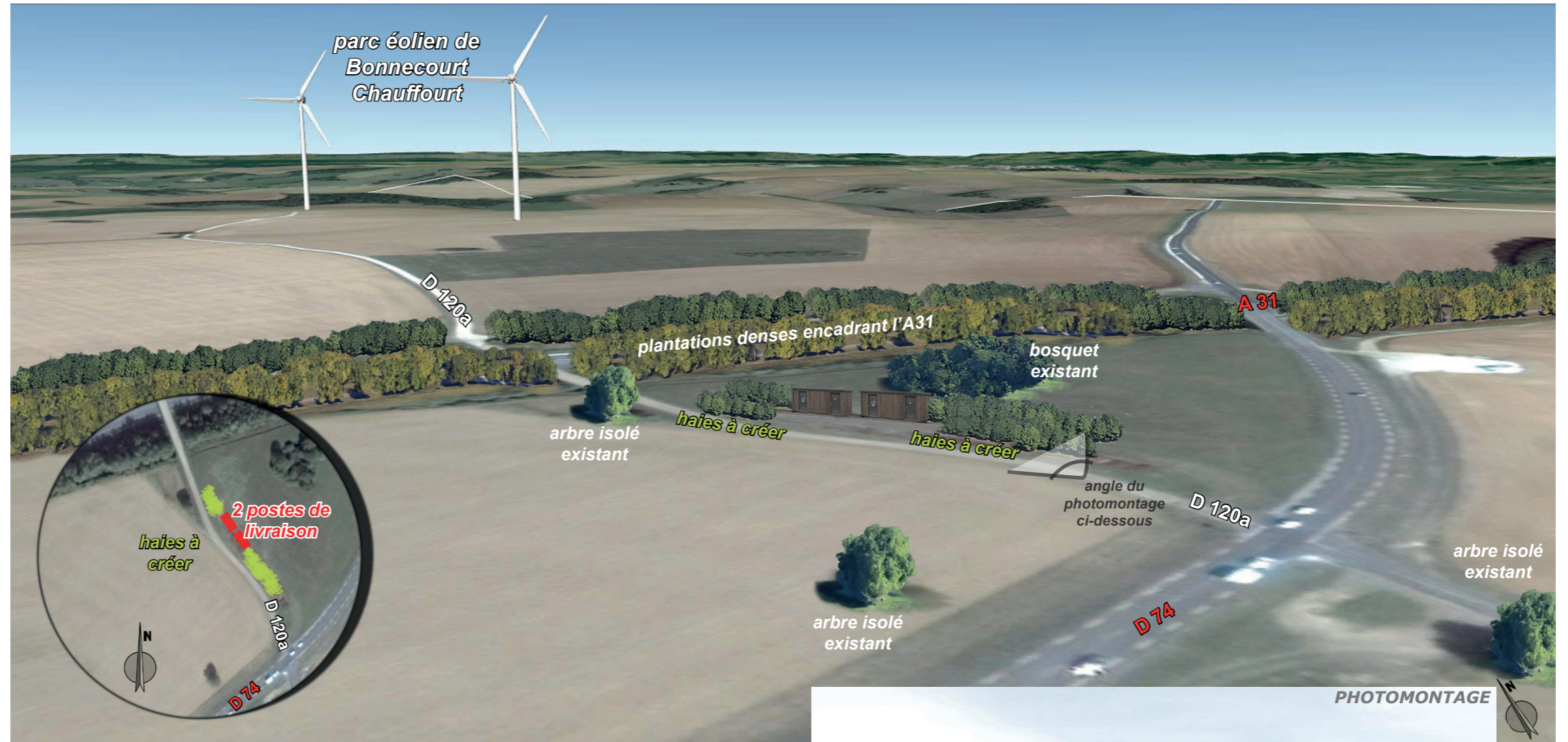
LES 2 POSTES DE LIVRAISON

> Il est recommandé d'installer les 2 postes de livraison le moins loin possible de la D120a afin de minimiser l'aire de stationnement en stabilisé qui est située au premier plan.

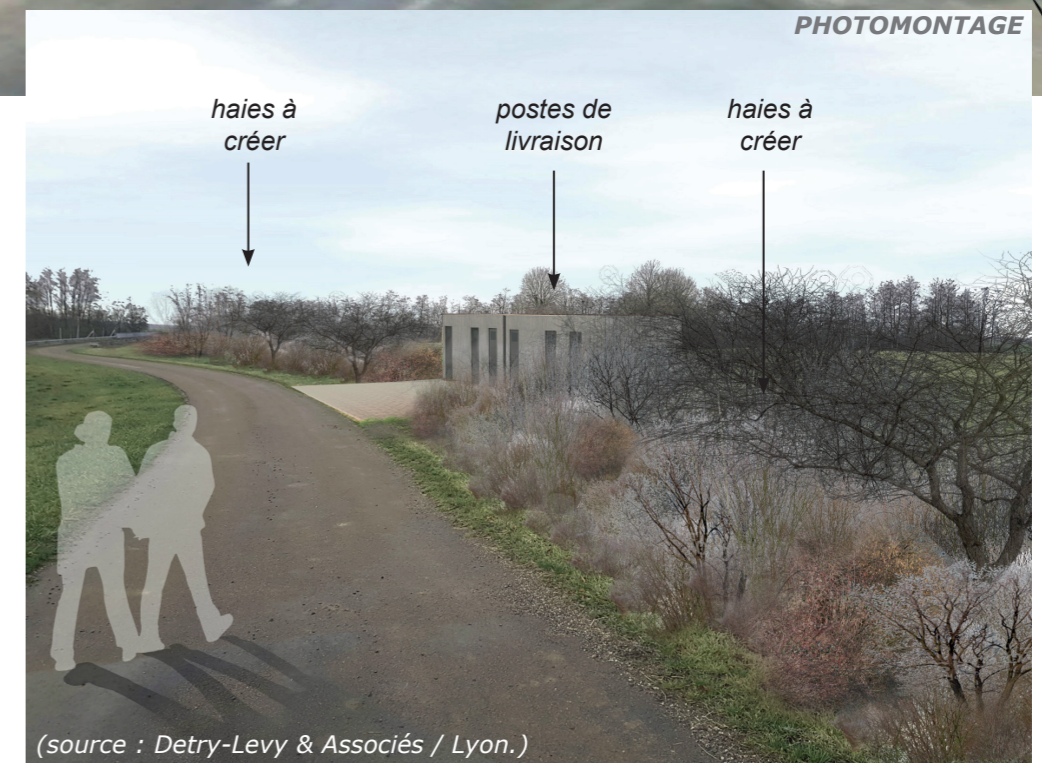
> D'autre part, il est souhaitable de créer un environnement végétal à ces 2 structures, afin de les connecter visuellement aux structures végétales existantes (plantations de bord d'autoroute, bosquet et arbres isolés) et réduire ainsi leur présence au milieu d'une vaste parcelle labourée.

> En termes d'esthétique, un bardage en bois de ces 2 postes permettrait d'atténuer leur présence pendant les premières années, le temps que les structures végétales se développent.

> Les structures végétales à créer peuvent correspondre à des haies variées, d'une hauteur de 3 à 4m et être composées des essences suivantes : prunelliers, viornes, érables champêtres, cornouillers ...



➔ Ci-dessus : simulation permettant d'illustrer l'intérêt de la plantation de haies à proximité des 2 postes de livraison (source : Atelier des Paysages).



(source : Detry-Levy & Associés / Lyon.)

III-D. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DU PROJET DE PARC EOLIEN

Lorsque toutes les mesures ont été mises en oeuvre pour éviter et réduire les impacts, des mesures d'accompagnement peuvent être mises en place pour accompagner et mettre en valeur ponctuellement le paysage.

Boralex a décidé de consacrer une part de l'investissement du parc éolien pour financer des mesures d'accompagnement visant à soutenir le territoire dans différentes thématiques dont le tourisme et le cadre de vie. Le budget global consacré aux mesures d'accompagnement paysager est de 40 000 euros. Ces mesures sont destinées aux secteurs les plus impactés par le parc éolien, à savoir : les communes de Chauffourt et de Bonsecourt : la répartition est de 30 000 euros pour Chauffourt et 10 000 euros pour Bonsecourt.

Les mesures d'accompagnement suivantes seront ultérieurement précisées dans leur objet et leur périmètre, de concert avec les élus et les autorités concernés, afin de s'adapter aux besoins réels du territoire au moment de la construction du projet.

Ci-dessous, des exemples de mesures qui pourraient être mises en oeuvre :

COMMUNICATION / CADRE DE VIE

Exemples de mesures

CHAUFFOURT / plateau de Ségré :

- mettre en valeur le parc éolien de Bonsecourt - Chauffourt localement,
- utilisation d'un belvédère reconnu, d'un lieu de passage fréquenté (randonnée),

-> Signalétique sous forme de panneau insistant sur l'implantation locale et les efforts de composition pour minimiser les impacts

+ rappel des objectifs de production et des ambitions de la politique énergétique nationale

+ informations sur le paysage et l'environnement (table d'orientation avec éléments constitutifs du paysage)

-> Possibilité de compléter par du mobilier urbain permettant de s'installer face au point de vue et de faire une pose (banc, corbeille, table ...)

PHOTOMONTAGE



CADRE DE VIE

Exemples de mesures

CHAUFFOURT :

- étudier la possibilité d'améliorer un point ponctuel dans le village qui n'est pas directement lié au parc éolien lui-même.

-> Participation aux travaux d'enfouissement de la ligne électrique aérienne située le long de la D244 menant à Epinant. Ce tronçon a du sens dans la mesure où il cadre la vue en direction du parc éolien et installe également l'église dans le champ de vision.



CADRE DE VIE

Exemples de mesures

BONSECOURT :

- étudier la possibilité d'améliorer un point ponctuel dans le village qui n'est pas directement lié au parc éolien lui-même.

-> Participation aux travaux d'enfouissement de la ligne électrique aérienne située dans la Petite Rue. Ce tronçon a du sens dans la mesure où les éoliennes sont perceptibles en même temps que les lignes électriques aériennes.



Au cours de cette étude paysagère, ont émergé des sensibilités liées le plus souvent :

- à l'échelle du paysage,
- à son patrimoine architecture et paysager,
- à sa capacité à accueillir un nouveau parc éolien dans un contexte éolien en cours de développement,
- et aux différentes perceptions visuelles spécifiques à chaque entité paysagère.

Le périmètre éloigné (environ 20 km, voire plus parfois) défini autour du Site d'Etude du projet éolien de Bonnacourt - Chauffourt couvre 6 principales unités paysagères très différentes: les plateaux ondulés de Nogent à Pérusse, les plateaux de Langres, les collines et lacs de Langres, la plaine et les collines de la Vingeanne, le Bassigny, les collines de l'Amance Apance.

- **Les plateaux ondulés de Nogent à Pérusse :**

Il s'agit d'un ensemble complexe de plateaux et de vallées naissantes. Les paysages agricoles sont composés, mêlant grandes cultures et prairies arborées.

Depuis les plateaux naissent de larges vues et panoramas offrant des champs de vision profonds, mais le projet éolien de Bonnacourt - Chauffourt est souvent très éloigné.

Les impacts paysagers sont faibles car les champs de vision sont circonscrits à des clairières par des horizons boisés.

Les impacts sont également faibles car les parcs éoliens existants sont lisibles dans les premiers plans, devant le parc de Bonnacourt - Chauffourt.

Les impacts sur le patrimoine protégé sont nuls.

- **Les plateaux de Langres :**

Il s'agit d'un plateau peu habité, sur lequel les quelques villages sont installés à la naissance des combes. Le site de Langres est la figure de proue de cette unité, jouant un rôle de repère paysager et géographique de 1er ordre d'autant qu'il concentre un nombre très important d'éléments protégés (religieux, militaire ...) et fait l'objet d'une forte reconnaissance.

Les impacts paysagers sont faibles à nuls en termes de covisibilité avec le projet de Bonnacourt - Chauffourt pour les différents édifices protégés du cœur de ville,

On notera par contre, que les sensibilités sont potentiellement fortes depuis les remparts en termes de covisibilité avec le projet éolien. En réalité, le travail de composition paysagère développé depuis Langres en particulier, a permis de minimiser sensiblement les impacts paysagers, de façon à ne rendre visibles que les premières éoliennes des 3 lignes qui composent le parc éolien de Bonnacourt - Chauffourt.

- **Les collines et lacs de Langres :**

Il s'agit du cadre paysager visible depuis les remparts de Langres : des petits plateaux arrondis délimitent d'amples plaines herbeuses ponctuées d'arbres et de haies, des grands lacs et réserves d'eau apportent une qualité paysagère supplémentaire. On note une alternance de champs de vision ouverts et fermés en fonction des dénivelés. Dans les champs de vision dégagés, le site de Langres crée un repère paysager parfois en covisibilité lointaine avec le projet éolien de Bonnacourt - Chauffourt.

Toutefois, on peut considérer comme faibles les impacts du projet éolien sur les édifices protégés de l'unité paysagère.

Les impacts paysagers liés à la covisibilité lointaine du site de Langres et du projet éolien sont également faibles, voire nuls, car atténués par l'éloignement.

- **La plaine et les collines de la Vingeanne :**

La proportion de l'unité paysagère présente dans l'aire d'étude éloignée est très faible. Toutefois, il s'agit d'une plaine au pied de Langres, ourlée de coteaux très festonnés, s'organisant en collines successives. Les villages sont entourés de lisières arborées assurant une transition avec l'espace agricole. Il existe peu de vues dégagées vers le projet éolien depuis la plaine ondulée elle-même. A l'inverse, il existe de larges vues panoramiques ouvertes sur les côtes.

Les impacts sont faibles à nuls car l'éloignement est important.

- **Le Bassigny :**

Le Bassigny offre de très grands et vastes champs de vision auxquels participe le projet éolien de Bonnacourt - Chauffourt : des silhouettes bâties se détachent sur des côtes dominant le plateau du Bassigny et les perceptions visuelles sont franches le long des axes de circulation rectilignes.

Il existe de nombreux éléments de patrimoine protégés (des églises principalement), mais les impacts du projet sont globalement faibles à nuls car on note peu ou pas de covisibilité avec les éoliennes du projet eu égard aux faibles dénivelés de l'unité paysagère.

- **Les collines de l'Amance Apance :**

Cette unité de paysage est composée de vallées successives ourlées de bois, d'un dédale de collines et d'une forte densité de structures végétales. De cette morphologie naissent très peu de vue ouvertes en direction du projet de Bonnacourt - Chauffourt. Par ailleurs, on ne note aucun élément de patrimoine protégé dans l'aire d'étude éloignée. Les impacts liés au projet éolien sont faibles et souvent nuls car il existe peu de relations visuelles avec le projet éolien, eu égard à l'organisation principale sous forme de vallées.

=> Les impacts paysagers et patrimoniaux du projet de parc éolien de Bonnacourt - Chauffourt sont globalement modérés à faibles sur une grande partie des aires d'étude. Quelques bassins de vision présentent des impacts plus forts, eu égard à leur proximité directe avec le projet : c'est le cas de Chauffourt et de son environnement immédiat, qui font face directement au projet.

Mais cette modération des impacts a été rendue possible par un travail fin de composition paysagère à double échelle : depuis les remparts de Langres pour dessiner les grandes lignes du projet éolien et depuis Chauffourt notamment, pour affiner l'implantation des éoliennes en termes de rapport d'échelle, de rythme, de recul, d'espace de respiration ...

Ce projet paysager ne serait pas complet s'il n'était accompagné de mesures paysagères à l'échelle locale : valorisation du point de vue du belvédère du plateau de Ségré (table d'orientation, panneau d'information, mobilier ...) et enfouissement de lignes électriques dans les communes de Bonnacourt et Chauffourt, afin d'alléger ponctuellement certains champs de vision en direction du projet éolien.